

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

**OBJET : Demande de dérogation mineure des propriétaires du 112, chemin Royal, pour l'implantation d'une enseigne commerciale à l'intersection du chemin Royal et du chemin de servitude sur l'emprise de celui-ci.**

À la séance publique de consultation du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 7 mai 2012, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal étaient présent : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Dominique Labbé et Micheline Darveau sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation du projet de dérogation mineure.
2. Période de questions.
3. Levée de la séance.

**Item 1 Présentation du projet de dérogation mineure**

Monsieur Dominique Labbé, conseiller au siège numéro 5 et président du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité, fait un résumé du projet de dérogation mineure demandé.

**Objet de la Dérogation**

Permettre l'implantation d'une enseigne commerciale à l'intersection du chemin Royal et du chemin de servitude sur l'emprise de celui-ci. Le tout pour permettre la publicisation de l'entreprise Champ-Pignon sur l'île inc.

**Item 2 Période de questions.**

Aucune question n'est posée.

9 personnes étaient présentes à la rencontre.

**012-044**

**Item 3 Levée de la séance.**

La levée de la séance est proposée par, Lauréanne Dion appuyée par Claude Beauchemin, il est 20 h 05.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Lina Labbé

Mairesse

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier